**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand
**Band:** 85 (1958)
**Heft:** 11

**Rubrik:** Lo vîlhio dèvesâ : pages vaudoises
**Autor:** [s.n.]

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 28.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Pages vaudoises

*Communiqués officiels de l'Association vaudoise des Amis du patois*

Que chacun réserve son samedi 20 septembre pour venir nombreux à la Tenablliâ du Comptoir.

A cette assemblée, nous aurons le plaisir d'entendre notre ami dévoué, M. Albert Chessex, ancien professeur, qui a bien voulu accepter de faire la causerie traditionnelle. Il est très probable également que, faute des Fêtes du Rhône en 1958, ce sera l'occasion de remettre au bénéficiaire la médaille du Prix Kissling, mais en raison des pourparlers actuellement en cours avec l'Académie rhodanienne des Lettres, il n'est pas possible de le dire d'une façon définitive.

### Pensez au caissier

Il est là-haut dans son pâturage, seul avec son troupeau, et ne peut guère songer à relancer les retardataires, mais cela lui fera plaisir de voir que les sociétaires ne l'oublient pas et lui adressent leurs cotisations en versant cette petite somme au compte de chèques postaux II. 859.

### Chansonniers et Por la Veillâ

Nous en avons toujours à vendre, et le président, comme le secrétaire Oscar Pasche, se feront plaisir d'en adresser à ceux qui en demandent.

*Ad. Decollogny.*

## Vaudois et Fribourgeois fraternisent en patois

Celle d'*Attalens*, dans la Veveyse, a tenu une importante séance le dimanche 8 juin, à l'Hôtel de Ville.

Une quarantaine de personnes étaient présentes à cette assemblée, que présida d'abord M. Maxime Savoy, qui fut d'ailleurs l'initiateur du nouveau groupement. Il souhaita la bienvenue en particulier à une quinzaine d'amis vaudois, venus de la Section du Pèlerin, soit aussi de Jongny, Chexbres et Puidoux. Les patois des deux cantons fraternisaient comme les participants eux-mêmes, ce qu'on peut relever avec plaisir.

Après une première partie familière et des chants, on eut une courte séance administrative, laquelle constitua régulièrement l'« Amicale ».

M. Rodolphe Monnard fut acclamé président, alors que Maxime Savoy préféra les fonctions de caissier et, sur-le-champ, encaissa la cotisation, modestement fixée à deux francs par an.

On envisagea une activité régulière pour l'avenir et d'autres rencontres avec les sections voisines. MM. Chaperon, président de celle de Châtel, et Pasche, secrétaire romand, animèrent la séance d'encourageants messages.

### Dans les Amicales

*A Savigny-Forel.* — Cette amicale continue de faire preuve d'une belle vitalité. Ses membres participèrent en nombre à la rencontre cantonale du 18 mai. Mercredi 18 juin, ils faisaient leur sortie traditionnelle d'été en autocar. Deux grandes voitures des Transports de Lavaux emmenèrent près de 50 personnes, dont la moitié de dames, pour une course surprise. On allait faire connaissance avec une partie du canton de Fribourg : Bulle et son monument érigé à la mémoire du regretté chanoine Bovet, le charmant lac de Gruyère et son imposant barrage de

Rossens, les nombreux villages aux sympathiques clochers, la campagne verte et bien cultivée, la ville de Fribourg et son antique cathédrale, la Singine et ses fermes de style bernois, enfin Morat, cité en plein développement industriel.

On se restaura là à l'Hôtel du Bateau et, l'après-midi, ce fut la traversée du Vully, le fribourgeois et le vaudois, contrée pas très connue dans le Jorat et qu'on prit plaisir à admirer. On traversa ensuite Estavayer, où l'on eût voulu saluer au passage notre ami M. l'abbé F.-X. Brodard.

C'est à Vuissens qu'on passa une fin d'après-midi fort engageante avec partie familière, chants et même danses. Une vaillante octogénaire de Savigny n'en manqua pas une.

Le soir, on se retrouva à Oron. Le patoisant Hermann Destraz et son épouse nous réservaient un aimable accueil et un simple mais délicieux menu à l'Hôtel de l'Union. Là aussi, on entendit chants et charmants récits, dans une atmosphère toute d'amitié. Réconfortante journée pour *lo vilhio dévesâ dâo Dzorat.*

**Chers correspondants fribourgeois et valaisans,**

la Rédaction attend vos articles et mots drôles.

# Pour que vive le «Conteur»

Nous avons reçu, en juin, quelques dons qui témoignent de l'attachement de nos amis-abonnés à notre cher *Conteur.*

Il s'agit de M. Alexis Henriod et de deux généreux « anonymes » de Bienne et de Leysin. A tous trois, un chaleureux merci !

Nous avons donc reçu au total à ce jour 242 fr. 50.

D'autre part, M. Guex-Hirschy, à Blonay, et Mme Karlen-Cottier, à Château-d'Oex, nous ont fait deux nouveaux abonnés chacun.

Et la liste n'est pas close, nous en sommes certain...

La rédaction : *R. Molles.*

AMIS ROMANDS
qui venez à Lausanne

**Pour bien manger...**
**à peu de frais... !**

**LE LANDOR**

**bat tous les records !...**

**Chez cet ami Robert Rappaz**

Route du Tunnel 1 (Près de la Riponne)

*Exposition de Bruxelles*

4 JOURS, par avion dès Genève Fr. 310.—
par Chemin de fer dès Lausanne Fr. 246.—

Logement, pension, service, selon programme détaillé que nous tenons à disposition, se renseigner chez : **LAVANCHY & Cie S.A.**
Place St-François 16 Lausanne

## On mâidze bin réfé

L'anta[1] Maïon étâi on pecheita galéza fémalla, rodze dé dzoute, forta k'on drudzon — kemei tha de la tsanthon[2] — et ke n'ave pouâire dé nion et dé rei. Rei ne l'épouairive : âriâ 'na vatse ke piate, porta le fémé avoué la braila, râssi de bou à la dzau, etc. Edhe âve mâmamei, avoué son câuté dé fatta, ségna on vé ke s'âire à mâitia étrambdhâ.

Dé bé savâi ke tha crâna lurena n'âve djamé dé sa via étâ malâda et n'âve consultâ on mâidze. Kan édhe a zu la couerla espagnola ei 1918, édhe s'est soigna soletta avoué de la camamila, de l'ernica et de la sau dé Karlesebade, et u bet d'on pare dé dzor edhe étâi mé tota vedzetta.

Tot parâi, on matin, l'anta Maïon a zu lou z'etour, et véïâi tot veri. Le piôte li trevollâvont, et pas fotu dé sé teni drâita. Sa fedhe, la Méry, tot épouâiria, vouelâi tot dé suite allâ keri le mâidze, mé la mère sé défeidâi :

— I n'é pas fauta de lui, et se mé faut moueri, i pouâi le fére sei lui.

Po fini, le mâidze est arrevâ, a acâutâ la malâda dévant et derrâi, li a tâtâ l'estema et le fédze, pésâ su la panse et a de :

— Vo z'éte gros eidzemouetia, madama. Vo faudré preidre, déman matin, dévant dédzonnâ, tre kouedhérâ à sepa d'houlie dé ruicin.

Le leidéman né, kan le mâidze torne po sa vesita, é li eiterve :

## Un médecin bien refait

*La tante Marie était une puissante belle femme, rouge de joues, forte comme le drudzon — comme celle de la chanson — et qui n'avait peur de personne et de rien. Rien ne l'effrayait : traire une vache qui rue, porter le fumier avec la brante, scier du bois à la forêt, etc. Elle avait même, avec son couteau de poche, saigné un veau qui s'était à moitié étranglé.*

*De beau savoir que cette crâne luronne n'avait jamais de sa vie été malade et n'avait consulté un médecin. Quand elle a eu la grippe espagnole en 1918, elle s'est soignée seule (elle-même) avec de la camomille, de l'arnica et du sel de Karlsbad, et au bout de quelques jours elle était de nouveau toute gaie.*

*Tout de même, un matin, la tante Marie a eu des étourdissements et voyait tout tourner. Les jambes lui tremblaient et pas moyen de se tenir debout. Sa fille, la Méry, tout effrayée, voulait tout de suite aller quérir le médecin, mais la mère s'en défendait :*

*— Je n'ai pas besoin de lui, et s'il me faut mourir, je peux le faire sans lui.*

*Finalement, le médecin est arrivé, a ausculté la malade devant et derrière, lui a tâté l'estomac et le foie, pesé sur le ventre, et a dit :*

*— Vous êtes très constipée, madame. Il vous faudra prendre, demain matin, avant déjeuner, trois cuillerées à soupe d'huile de ricin.*

*Le lendemain soir, quand le médecin revient pour sa visite, il l'interroge :*

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ
Max Rochat
Pré-du-Marché 48 Téléphone 24 29 60
Lausanne

Hôtel-Restaurant des Alpes - Savigny
Chambres, eau courante
Tenabllié dâo vilhio dévesâ
Fernand Galster, propriétaire
Téléphone 4 51 01

— Ai-vo bin prâi la pouerdze k'i vo z'é kemandâïe ?

— Na adon, répon l'anta Maïon, cei âve bin trua krouïe goût.

— Vo n'éte pas râisenabdha, madama. Ié soigna, antan, voutron frâre Djan. E preisâi dzeitimei tot ce k'i li kemandâve.

— Ouâi, mé adon, iô est-te ora mon frâre ? U cemetchiro. Ere mort !

*Djan Pierro dé le Savoles.*

---

[1] Aux Ormonts, l'Anta et l'Haut sont des termes de respect : la tante et l'oncle le sont moins.

[2] *L'accordâiron*, de Louis Favrat.

*— Avez-vous bien pris la purge que je vous ai commandé ?*

*— Non alors, répond la tante Marie, ça avait bien trop mauvais goût.*

*— Vous n'êtes pas raisonnable, madame. J'ai soigné, l'an dernier, votre frère Jean. Il prenait gentiment tout ce que je lui prescrivais.*

*— Oui, mais alors, où est-il maintenant, mon frère ? Au cimetière. Il est mort !*

Henri Nicolier.

La Forclaz, le 11 décembre 1957.

## Le plus coupable ?

A l'issue du sermon, le pasteur adresse des reproches à un paroissien qui s'est endormi sans vergogne.

— A qui la faute ? réplique l'inculpé. Le plus coupable, est-ce celui qui dort ou celui qui endort ?

*M. Matter.*

*Romands !*

Le verre de l'amitié se boit au

BUFFET DE LA GARE

Robert PÉCLARD LAUSANNE

Le plus grand choix de feux d'artifice pour le 1er août se trouve à la

A LA RUE DU PONT LAUSANNE

DROGUERIES RÉUNIES S. A. -:- LAUSANNE

## La « Bourgeoisie d'honneur » à Benjamin Vallotton

*Fixé depuis de nombreuses années en France, à Sanary, dans le Var, Benjamin Vallotton, auteur d'une œuvre féconde, qui va du fameux « Commissaire Potterat » à tant d'autres romans marqués au sceau de l'humain et nés d'une âme généreuse, était l'hôte de Vallorbe, où lui fut remis l'acte instrumenté par le notaire Gustave Jaillet, le sacrant « Bourgeois d'honneur » de sa commune d'origine.*

*Benjamin Vallotton est né, rappelons-le à cette occasion, à Gryon, où son père était pasteur. A son tour, il exerça son ministère pastoral à Lausanne.*

*Au cours d'une cérémonie qui eut lieu au Casino de Vallorbe, Benjamin Vallotton évoqua ses souvenirs de jeunesse avec verve, l'œil encore vif malgré ses 81 ans, pour le plus grand plaisir d'un nombreux public.*

*Santé et conservation, cher auteur de « chez-nous » et qu'encore longtemps vous puissiez faire œuvre de précieux rayonnement...*

rms.